

**PV du conseil d'UFR
du mercredi 20 décembre 2023
Salle du conseil Maathaï**

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, M. FARA, Mme LEBORGNE-CASTEL (procuration à M. DER), Mme LELOUP (procuration à M. WENDEHENNE), M. NARCE (présent de 14h45 à 16h05), Mme NICKLAUS (procuration à M. FAIVRE), Mme VENNIN (procuration à M. FARA), M. WENDEHENNE.
- *Absents* : Mme CHLUBA, M. KHAN.

Collège B

- *Présents ou représentés* : M. ALVES, Mme BESSON-BARD, M. COLLINS, M. PELLENARD, Mme QUIQUEREZ (procuration à M. PELLENARD), M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, M. THOMAS (arrivée à 13h50), Mme TROMPIER (procuration à M. RIALLAND).
- *Absent* : M. BELLENGER.

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : M. CARÊME (présent jusqu'à 15 h 30), Mme CHLEMAIRE (procuration jusqu'à 14h50 à Mme GAETAN puis présente), M. DER, Mme GAETAN.
- *Absent* : M. ROLLIN.

Collège des usagers

- *Présents ou représentés* : Titulaires Mme VACLE (procuration jusqu'à 16h00 à Mme PHILIPPOT puis présente), M. RYBAK, Mme PHILIPPOT, M. KRYPIEC (présent jusqu'à 15h50), Mme RAGON (procuration à M. KRYPIEC), Suppléants M. D'ACREMONT, M. ROUX.
- *Absents* : Titulaires : M. PUZENAT, M. DA CRUZ.
Suppléants : Mme LECORDIER, Mme FREVILLE, Mme DEMAREST, M. BRESSON, Mme THOMSEN.

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : Mme MACE, M. JOUBERT (procuration à Mme ROSNOBLET), M. MONNOT (procuration à M. NARCE).
- *Absents* : Mme DA SILVA, Mme BOISSON, Mme FOUGERON, M. GERVAIS, Mme VAN WYMELBEKE.

Membres consultatifs

- *Présente* : Mme CLERGET, responsable administrative de l'UFR SVTE
- *Absents* : Responsables de départements : M. BATT, M. CHERKAOUI, M. COLLIN.

Membres invités

- *Présentes* : Mme BACH, secrétaire de direction, Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité.
- *Excusée* : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière.

1. Accueil et présentation des nouveaux membres du conseil

Les étudiants et étudiantes nouvellement élu.e.s au conseil sont invité.e.s à se présenter, ainsi que M. Carême, élu dans le collège des personnels BIATSS. Le directeur leur souhaite la bienvenue dans ce conseil.

2. Approbation du PV du 17 octobre 2023

Aucune observation n'étant formulée, le PV est approuvé :

23 pour, 3 abstentions

3. Informations du Directeur d'UFR

3.1. Réunion des directeurs de composantes du 13 Décembre 2023

-Nouvelle DGS adjointe en charge du Patrimoine, du numérique, de l'hygiène et de la sécurité (et de la durabilité), Muriel Pierre, qui doit prendre ses fonctions le 19 Janvier 2024.

-Projet d'EPE "dijonnais"

Selon le président de l'université, les signaux du ministère sont favorables mais celui-ci attend des précisions sur la politique de site pour débloquer les crédits.

-Fondation de l'université de Bourgogne

Appel au mécénat

Typologie des actions envisagées : (i) Innovation Recherche et Enseignement ; (ii) Formation des étudiants et amélioration de leur QVT ; (iii) Patrimoine Scientifique et Technique ; (iv) Méthodes pédagogiques et diffusion du savoir, (v) Entreprenariat au sein de communauté universitaire, (vi) Coopération internationale, (vii) Rayonnement de l'établissement, (viii) Liens avec alumni.

L'UFR SVTE pourrait être concernée par un projet autour des serres et des collections, ce qui pourrait induire une plus grande ouverture des collections et des serres.

Lancement en novembre 2023 : 1^{ère} campagne de collecte de dons pour le fond de solidarité étudiante

-Budget uB

BR2 2023

BI 2024

Le budget s'annonce plus délicat car beaucoup de dépenses supplémentaires ne sont pas compensées. Le ministère a toutefois attribué 3.8 M€. Un suivi mensuel des dépenses des composantes va être mis en place.

3.2. Réunion de la CDUS du 7 décembre 2023

-**Gestion des services enseignants** : diversité des pratiques

-Rencontre avec la DGESIP sur **les capacités en licences et masters**. Nouvelle doctrine ministérielle à l'étude : chaque établissement pourrait ajuster à la hausse ou à la baisse des capacités d'accueil. Même en licence, il serait possible de baisser en conservant ses crédits ORE.

-**Projet de révision des Indicateurs d'insertion post-master** (d'ici 1 an). Correction des paramètres car InserSup n'intègre pas le doctorat comme une insertion, ni les libéraux, ni les poursuites à l'étranger.

-**Une cartographie nationale de l'ensemble des formations avec leurs taux de réussite est envisagée.**

3.3. Fiches RNCP

-Report du délai de péremption

-Des groupes de la CDUS sont en charge des fiches. Celles concernant nos formations sont:

(i) Biologie ; (ii) Eau, Terre, Environnement, Ecologie, Agrosociétés

Les FF finalisées à relire sont déposées pour : Masters STPE, BEE, BAG, BS, Licence SV. La fiche ST est à moderniser fortement.

-Procédure : Mentions communes traitées par CSLMD, puis mentions spécifiques avec justification.

3.4. Réunion Nouvelle offre de formation le 24 Novembre 2023

-Discussions autour de la soutenabilité. Il y aura un effort à faire car notre offre compterait 2500 heures en trop.

3.5. Journée VSS à l'uB le 27 Novembre 2023

Plusieurs personnes de l'UFR y ont participé dont le directeur et la responsable administrative. Il faut être vigilant sur la remontée des cas et il serait nécessaire d'avoir des référents VSS, qui ne soient ni le directeur ni la responsable administrative.

3.6. Journée de la pédagogie à l'uB le 14 Décembre 2023, centrée sur l'APC

3.7. Réunion de groupes de travail sur les GS de l'EPE Dijonnais (du 8 au 15 Décembre)

GS adossée au Défi 1 Transitions intelligentes/Smart transitions

GS adossée au Défi 2 Une seule Santé/One health

GS adossée au Défi 3 Patrimoine matériel et immatériel/Tangible and Intangible heritage

GS adossée au Défi 4 Créer les connaissances pour innover demain/Create knowledge for future innovation

Plusieurs enseignants-chercheurs ayant participé font état d'une réunion d'information, pas d'un groupe de travail. La question de l'articulation par rapport aux GS d'UBFC n'a pas vraiment obtenu de réponse. Les masters peuvent élargir à différentes GS (UBFC ou EPE dijonnais). Il semble que le contenu ne soit pas clairement défini et que ce ne soit pas structurant vis-à-vis de la région. Un appel à candidature sera lancé pour le 31 janvier 2024, pour une mise en route de ces GS le 1^{er} septembre 2024. Une dotation de 100 000 € est dédiée aux GS notamment pour employer un IGE. Les humanités seront représentées, par ces GS uB Europe, ce qui n'était pas le cas avec les GS d'UBFC.

3.8. Elections aux conseils centraux de l'uB

30 et 31 Janvier 2024

3.9. Palmes académiques

Michel Narce promu Officier
Pascal Neige nommé Chevalier

4. Questions statutaires

4.1. Election de 2 étudiants du cycle Licence au conseil du département licence : pas de candidat

4.2. Bureau :

* Election d'1 **étudiant** (vote à bulletins secrets) : Lancelot Krypiec : **25 voix, 3 blancs**

* Election d'1 **BIATSS** : pas de candidat

5. Questions pédagogiques

5.1. Compte-rendu de la commission de l'enseignement du 27 novembre 2023

5.1.1. Organisation des responsabilités pédagogiques en licence :

M.RIALLAND présente la proposition de structuration des responsabilités sur 3 types de missions :

- (i) 1^{ère} année : directions d'études incluant la responsabilité de la mention SV ou ST,
- (ii) responsabilité de parcours couvrant les semestres 3 à 6, avec, pour chaque semestre ; un.e responsable de jury parmi les responsables de parcours.
- (iii) suivi financier en lien avec l'antenne financière assurée par les responsables de champs disciplinaires

27 pour, 3 abstentions

5.1.2. Vote sur le volume horaire des licences et sur le nombre d'UE des semestres 5 et 6, le nombre de crédits ECTS "tagués" nécessaires pour valider un parcours et le nombre de crédits ECTS d'UE « expert » nécessaires à la validation d'un parcours et de la licence :

- Volume horaire des licences (S5 et S6) : passage de 300 à 250 heures

Un débat s'engage sur le nombre d'heures d'enseignement envisagé en licence et les conséquences d'une réduction, en particulier sur le nombre de TP, déjà réduit en 1^{ère} année, et sur la diminution évoquée du nombre d'UE au choix.

Les étudiants sont interrogés par M. RIALLAND, qui souhaite savoir si les étudiants travailleront plus s'ils ont plus de temps en autonomie.

La réponse de certains étudiants est que ce sera favorable selon le profil de l'étudiant : certains travailleront davantage, d'autres n'auront pas nécessairement envie de consacrer plus de temps à leur travail.

M. KRYPIEC souligne que le travail demandé en L3 est différent de la L1 et la L2 : il s'agit de réaliser des exercices, d'appliquer des raisonnements, dans une logique moins scolaire et plus basée sur l'autonomie. Selon lui, réduire le nombre d'heures n'est pas positif car les enseignants ont déjà des difficultés à finir le programme. Mais s'il y a une baisse du nombre d'UE, cela permettra de travailler plus.

Il est précisé à M. ALVES que les étudiants pourront s'inscrire à plus d'UE que le nombre requis.

28 pour, 2 abstentions

- Nombre d'UE semestres 5 et 6 : passage de 11 UE de 25 heures au choix à 9 UE de 25 heures, au choix.

M. PELLENARD observe que la logique est différente en sciences de la terre car il n'y a pas autant d'UE.

19 pour, 11 abstentions

-Nombre de crédits ECTS nécessaires pour valider un parcours

Proposition de 120 crédits ECTS pour valider un parcours. L'obtention de 180 crédits ECTS reste bien sûr nécessaire pour valider une licence quelle qu'elle soit.

M. COLLINS attire l'attention sur les étudiants qui partiront un semestre à l'étranger.

26 pour, 4 abstentions

-Nombre de crédits ECTS d'UE « expert » (du S5 ou/et du S6) nécessaires à la validation d'un parcours et de la licence

Proposition de 48 crédits ECTS sous forme d'UE expert (3 crédits ECTS par UE) pour valider un parcours et la licence (hors parcours SVT- Métiers de l'Enseignement)

28 pour, 2 abstentions

5.2. Capacité d'accueil en M1- rentrée 2024

Mme TOUSSAINT mentionne que le changement concerne le master BEE, parcours BCA, qui passe à une capacité de 30, en raison de la suppression d'un master.

30 pour, 1 abstention

6. Compte-rendu de commissions

Compte-rendu de la commission des Relations Internationales du 27 octobre 2023

M. COLLINS présente un rapide compte-rendu :

- Une diminution du nombre de mobilités est enregistrée en 2023-2024.
- Un outil de suivi (base de données) a été créé.
- En ce qui concerne la création d'un semestre international à l'UFR (S6), les EC ont été contactés. Des menaces émanant d'associations de défense de la langue française ont été reçues, pour un master en anglais.
- Enfin, des collègues continuent de s'impliquer dans Forthem (Winterschools notamment).

7. Conventions

7.1 Avenant à la convention avec le CROUS

Reconduction pour 1 an à la demande de la gouvernance

Unanimité (28 pour)

7.2 Avenant à la convention avec la start-up EKTAH

Reconduction pour 2 ans, avec redevance versée au laboratoire LNC pour les locaux et le matériel utilisé.

Unanimité (28 pour)

7.3 Convention avec LEICA

20 licences de logiciels de traitement de données obtenues par LIDAR "de poche" cédées à titre gratuit pour 1 an, sous réserve que les images puissent être utilisées par Leica

Unanimité (28 pour)

7.4 Convention d'occupation du domaine public (Editions Dunod)

Autorisation donnée aux éditions Dunod de commercialiser des ouvrages à vocation pédagogique le 23 janvier 2024 dans le hall du bâtiment Gabriel, à titre gracieux.

Unanimité (28 pour)

7.5 Convention avec l'Institut Agro Dijon relative au parcours Cypi (année 2023-2024)

Unanimité (28 pour)

8 Questions diverses

- 8.1** Pierre Pellenard : information à re-donner aux enseignants-chercheurs sur les résultats des élections au CNU
- 8.2** Fantine Vacle : VSS : un.e référent.e a-t-il été désigné à l'UFR ? Et s'assurer que l'affichage avec un numéro vert a été réalisé
- 8.3** Fantine Vacle : les distributeurs de protections périodiques sont souvent vides
- 8.4** Fantine Vacle : la Corpo Bio a le projet d'organiser une visite au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) le 23 février pour les étudiants de licence (65 places) ; une journée banalisée est sollicitée

La réponse du directeur est que c'est difficile pour cette année mais que l'information sera relayée aux responsables de licence.

M. RYBAK souligne que le MNHN n'accueille plus de groupes les week-ends et les vacances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h25.

Dijon, le 15 janvier 2024

Le Directeur d'UFR


Bruno Faivre